

« Identifier et Agir »

Une stratégie de prévention pour les communes face
aux dépendances, à la violence et à l'exclusion sociale

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme de Radix Promotion de la santé
visant à implanter durablement une politique de prévention dans les communes.

Evaluation

Nicole Fasel
Hans Krebs

Berne/Zurich, le 5 novembre 2004

Adresses des auteurs :

Nicole Fasel
Assistante scientifique
Hauptstrasse 4, CH-3186 Düringen

Hans Krebs
Kommunikations- und Publikumsforschung
Geeringstrasse 93, CH-8049 Zurich

Commanditaire :

Radix Promotion de la santé
Schwanengasse 4, CH-3011 Berne

RESUME	5
1. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET	7
2. DONNEES RELATIVES A LA PARTICIPATION AUX RENCONTRES	9
2.1 Nombre de participant-e-s	9
2.2 Fonctions, au sein de la commune, des participant-e-s aux rencontres	10
3. OBJET DE L'EVALUATION ET ANALYSE DE LA SITUATION	12
4. METHODOLOGIE ET REALISATION DE L'EVALUATION	12
4.1 Sélection des personnes interrogées	12
4.2 Nombre de personnes interrogées	13
4.3 Organisation des interviews	13
4.4 Consentement à l'entretien	13
4.5 Représentativité	14
5. RESULTAT DE L'ENQUETE PORTANT SUR LES OFFRES PROPOSEES DANS LE CADRE D'"IDENTIFIER ET AGIR"	15
5.1 Fonctions des personnes interrogées dans leur commune	15
5.2 Motivation à participer	16
5.3 Rencontre d'information	17
5.3.1 Evaluation de la rencontre d'information	17
5.3.2 Remarques	19
5.4 Intérêt porté à un atelier de développement	20
5.5 Atelier de développement	21
5.5.1 Evaluation de l'atelier de développement	21
5.5.2 Remarques	23
5.6 Atelier d'échange d'expériences	24
5.6.1 Evaluation de l'atelier d'échange d'expériences	24
5.6.2 Remarques	26
5.7 Communication ultérieure des contenus	26
6. INTERVENTION PRECOCE DANS LA COMMUNE - ANALYSE DE LA SITUATION	28
6.1 Intérêt pour le thème	28
6.2 Initiative ou projet dans le domaine de l'intervention précoce	29
6.3 Soutien et difficultés	31

6.4	Autres projets de prévention	34
6.5	Commentaires	35
7.	BILAN	35
8.	ANNEXES	37
8.1	Annexe I: Rencontres et ateliers "Identifier et Agir"	37
8.2	Annexe II: Flyer	38
8.3	Annexe III: Adresses de contact de la promotion	39
8.4	Annexe IV: Questionnaire	40

RESUME

La première partie de cette étude - l'évaluation proprement dite de la promotion « Identifier et Agir - Une stratégie de prévention pour les communes face aux dépendances, à la violence et à l'exclusion sociale » - indique que les diverses prestations proposées par « Identifier et Agir » répondent à un intérêt croissant pour des informations sur la manière d'agir lors d'interventions précoces dans les communes.

Avec plus de 250 participant-e-s venant de plus de 100 communes alémaniques et romandes (au moment de la réalisation de l'étude en juin 2004), on peut parler d'un grand intérêt pour la question de l'« intervention précoce » et des modèles applicables. Tirées au sort, 44 personnes ayant participé à une ou plusieurs rencontres ont été interrogées par téléphone sur leurs expériences.

Dans la majorité des cas, les rencontres d'information ont apporté les idées nouvelles souhaitées quant aux possibilités d'intervention. Une grande partie des personnes interrogées ont eu une impression globalement positive de la rencontre et considèrent son contenu en général comme bon et riche en informations. La qualité de l'organisation, de l'animation et du matériel mis à disposition est évaluée positivement par presque tout le monde. Pour les prochaines rencontres d'information, il est toutefois suggéré de mieux définir le public concerné, de tenir compte de la grandeur de la commune, de ses structures et de son niveau de connaissances en matière d'intervention précoce.

Pour permettre aux représentant-e-s des communes intéressé-e-s de profiter d'une offre d'aide allant plus loin, il convient de leur laisser suffisamment de temps pour pouvoir informer et sensibiliser les autorités communales.

Le contenu, l'organisation et la réalisation de l'atelier de développement ont été jugés globalement bons à très bons. Grâce au mode d'organisation de l'atelier et à l'accompagnement attentif assuré par les animateurs et animatrices, les besoins et les réalités des différent-e-s participant-e-s ont pu être pris en compte. L'échange avec des représentant-e-s d'autres communes connaissant un développement analogue a permis de bénéficier d'expériences réalisées ailleurs. Cela a contribué à accroître la motivation des participant-e-s et les a confirmé-e-s dans leur action. Il a été proposé que, pour un prochain atelier, on insiste davantage, dans l'invitation déjà, sur la participation de décideur-deuse-s.

Les ateliers d'échange d'expériences se sont très bien passés. Ces échanges ont permis aux participant-e-s de nouer des contacts personnels enrichissants et de tirer profit des expériences réalisées par d'autres. Ces rencontres ont été qualifiées d'utiles à très utiles au travail au niveau de la commune. Ces réactions positives se traduisent également par la proposition d'institutionnaliser ces ateliers d'échange d'expériences en les rendant périodiques et plus contraignables. On souhaite par ailleurs que la partie scientifique de la rencontre, à savoir les apports des experts, soit davantage développés.

Les contenus des rencontres ont pu être en grande partie restitués au sein de la commune. Néanmoins, non seulement des animateurs et animatrices de jeunesse ou des membres de commissions, mais plus encore des membres d'autorités communales ont évoqué des difficultés dans la transmission des contenus du fait d'une sensibilisation encore insuffisante du milieu politique.

La seconde partie de l'étude porte sur l'état du développement de l'offre préventive dans les communes participantes.

La plupart des communes interrogées portent un intérêt général à la prévention et à l'intervention précoce en cas de situations problématiques. Les raisons les plus fréquemment évoquées pour expliquer cet intérêt pour le « repérage précoce » sont des incidents ou des problèmes concrets (par ex. actes de vandalisme, problèmes de drogues) dans la commune. L'accent a également été mis sur le souhait d'un meilleur travail en réseau et d'une meilleure utilisation des structures existantes.

Dans leur grande majorité, les personnes interrogées ont évoqué une initiative prise pour améliorer l'organisation en réseau des prestations existantes au niveau communal. De nombreux exemples de coopérations entre différent-e-s acteurs et actrices fonctionnant bien ont ainsi été cités par plusieurs personnes, qui signalaient néanmoins l'absence d'une coordination institutionnelle entre les différents services et mesures qui permettrait d'assurer une intervention conforme à une planification précise et ne dépendant pas de personnes particulières. On voit d'ailleurs se dessiner des efforts allant dans le sens du modèle proposé. Plusieurs communes évoquent ainsi des groupes de travail interdisciplinaires dans le domaine de la prévention qui assurent la planification et la coordination des offres et des projets et qui défendent l'intervention précoce auprès des autorités politiques. Par ailleurs, on a assisté ici ou là à des rencontres de sensibilisation, à la création de services de coordination et à l'organisation de tables rondes entre institutions concernées pour clarifier le partage des responsabilités.

Pour la plupart des projets évoqués ou présentés brièvement, il s'agit de mesures relevant de la prévention primaire. Pratiquement toutes les représentantes et tous les représentants des communes confirment l'existence de projets de prévention primaire dans leur commune. L'école est le lieu d'intervention mentionné le plus fréquemment. La plupart des projets concernent les problématiques des dépendances ou de la violence. En matière d'offres de prévention secondaire, il convient cependant d'évoquer aussi les groupes de travail interdisciplinaires actifs dans le domaine du conseil et de l'intervention, de même que la collaboration souvent rendue obligatoire entre centres de prévention et écoles ou centres de jeunesse. Sans oublier les efforts visant à mettre à disposition des pourcentages de postes d'animateurs et animatrices de jeunesse ou d'assistants sociaux/assistantes sociales scolaires et enfin la formation initiale et continue des parents, du corps enseignant ou des responsables d'associations.

Les ressources financières restreintes constituent le défi majeur évoqué par les représentant-e-s des communes interrogé-e-s - leur souci le plus impérieux étant logiquement le financement de leurs projets. Les autres difficultés sérieuses évoquées tiennent à des conditions défavorables telles que les ressources insuffisantes en personnel et en temps ou l'absence d'une définition claire des compétences et des responsabilités des divers services. Enfin - et ce n'est pas négligeable - on évoque le manque d'approbation et d'estime manifesté au niveau politique en particulier. Par conséquent, on souhaite pouvoir bénéficier de plus de soutien pour travailler à convaincre. De nombreuses personnes se plaignent d'une baisse de motivation et d'un manque de patience et aimeraient pouvoir compter sur davantage d'enthousiasme et sur un engagement plus durable de la part de leurs partenaires. Par ailleurs, de nombreuses personnes interrogées apprécient les conseils dont elles ont bénéficié lors de la

conception d'un réseau d'intervention précoce ou le soutien qui leur a été apporté dans la réalisation de leurs projets (par ex. formation et perfectionnement).

En conclusion, certaines personnes interrogées ont insisté enfin sur l'importance que revêt pour elles une offre nationale de soutien dans le domaine de l'intervention précoce et une institution telle que Radix Promotion de la santé. A leurs yeux, le principal avantage de ce programme est de permettre de collecter des connaissances en matière d'intervention précoce et de les rendre accessibles aux communes de toute la Suisse.

1. Contexte et description du projet

Le projet « Identifier et Agir - Une stratégie de prévention pour les communes face aux dépendances, à la violence et à l'exclusion sociale » porte sur l' « intervention précoce » au niveau communal.

L'intervention précoce auprès des enfants et des jeunes a pour but de détecter à temps les processus et les événements qui pourraient évoluer vers des problèmes tels que la toxicodépendance ou la délinquance et d'y réagir de manière opportune et déterminée.

Il n'est pas rare que des institutions telles que les écoles, les associations et les centres de jeunesse se trouvent confrontés à leurs limites lorsqu'il s'agit d'analyser les causes multiples de tels événements et problèmes et d'intervenir de manière adéquate. Jusqu'à présent, les autorités communales disposées à aider ces institutions - pour éviter à terme des souffrances et des dépenses - ne disposaient pas d'un modèle éprouvé auquel recourir en pareille situation.

Les trois communes de Köniz, Ostermundigen et Ittigen ont réalisé un travail de pionnières dans ce domaine. Le point de départ avait été le modèle « Schulteam », conçu par la Haute Ecole de travail social de Lucerne (HSA), qui a été développé par la commune de Köniz dès 1996 pour devenir un réseau d'intervention précoce. Il en a résulté un modèle d'intervention incluant, à côté de l'école, divers autres acteurs et actrices et institutions - l'éducation en milieu ouvert notamment. Au cours des années suivantes, les communes d'Ittigen et d'Ostermundigen ont adapté ce modèle à leurs propres besoins et structures communales.

Les responsables des projets dans les trois communes ont d'entrée de jeu pratiqué un échange très actif. D'autres communes s'intéressant au modèle d'intervention précoce ont été de plus en plus nombreuses à s'adresser à ces trois communes. Les investissements liés à cette fonction de conseil n'ont cessé d'augmenter durant cette période. C'est pour cette raison que les trois communes se sont adressées à Radix Promotion de la santé pour lui demander de les soutenir et de superviser le développement du modèle. Radix Promotion de la santé a répondu à cette demande en organisant des ateliers d'échange d'expériences d'une part et en offrant d'assurer la promotion du modèle dans toute la Suisse. C'est ainsi qu'est né le programme national de promotion « Identifier et Agir », financé par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce projet se situe dans le cadre du programme de Radix

Promotion de la santé visant l'implantation d'une politique durable de prévention dans les communes.

Principaux objectifs

1. Diminution des conflits entraînant dépendances, violence et exclusion sociale dans les communes
2. Optimisation du travail en réseau entre les divers services administratifs, autorités et institutions sociales
3. Introduction et formation des services administratifs et des autorités communales à des modes de réaction adéquats.

Objectifs du programme de promotion

- Il est proposé à toutes les communes alémaniques et romandes de prendre connaissance de cette stratégie de prévention.
- Les services en charge de la prévention, de la jeunesse et du social ont la possibilité de se familiariser avec le modèle d'intervention précoce.
- Ces deux groupes cibles peuvent, en cas d'intérêt, approfondir leurs connaissances en participant à des rencontres d'information.
- Pendant la durée du programme de promotion, les communes qui entendent mettre en œuvre le modèle peuvent bénéficier d'un atelier de développement.
- Les représentant-e-s des communes qui appliquent déjà un modèle de dépistage précoce se voient offrir la possibilité d'échanger sur leurs expériences et de poursuivre le développement du modèle dans le cadre d'un atelier d'échange d'expériences.
- Des partenariats entre communes sont proposés.

Des rencontres organisées dans le cadre du programme de promotion « Identifier et Agir » ont lieu depuis 2003.

Tous les services cantonaux de prévention et les 2500 communes membres de l'association des communes suisses ont été contactés par écrit et ont reçu une invitation, accompagnée d'un descriptif du programme, de flyers et de bulletins d'inscription, à participer à l'une des 9 séances organisées. Ces offres étaient aussi proposées sur le site Internet www.radix.ch et dans la revue « Commune Suisse ». Les personnes présentes à ces rencontres ont ensuite été invitées à prendre part à un atelier de développement.

L'offre proposée comprend d'une part les rencontres d'information introductives, et d'autre part un atelier de développement et un atelier d'échange d'expériences.

Rencontre d'information

La rencontre d'information a pour but de faire connaître, à des représentant-e-s intéressé-e-s des communes, le modèle d'intervention précoce et les expériences faites dans les communes de Köniz, Ostermundigen et Ittigen, de répondre à leurs questions et de leur permettre de formuler les premiers éléments en vue de la réalisation pratique dans leur propre commune.

Atelier de développement

Les représentant-e-s des communes qui sont intéressé-e-s à la mise en pratique d'un modèle d'intervention précoce ou qui ont déjà accompli les premiers pas dans ce sens peuvent s'inscrire à un atelier de développement. Organisés en petits groupes animés par un-e professionnel-le et regroupant des communes disposant d'un niveau analogue d'expérience, ces ateliers ont pour but de permettre un échange d'expériences et d'idées et de bénéficier des conseils venant de communes qui disposent d'une expérience plus large du modèle d'intervention précoce pour éviter, autant que faire se peut, les difficultés de départ.

Atelier d'échange d'expériences

L'atelier d'échange d'expériences est destiné aux représentant-e-s des communes qui appliquent déjà une stratégie de prévention fondée sur le modèle de l'intervention précoce. Cette offre vise à permettre de faire circuler des informations sur les activités et stratégies nouvelles développées par les communes, de poursuivre le développement de chacun des modèles communaux et, enfin, de favoriser l'essor d'un modèle global d'intervention précoce.

Dans une seconde étape, cette offre vise à informer les représentant-e-s des communes qui y participent des connaissances scientifiques les plus récentes en la matière et des programmes nationaux et internationaux de prévention.

2. Données relatives à la participation aux rencontres

2.1 Nombre de participant-e-s

Dans leur grande majorité, les personnes intéressées ont participé uniquement à une rencontre d'information. Quelques-unes ont participé à un atelier de développement. Les participant-e-s aux ateliers d'échange d'expériences ont déjà participé à une ou plusieurs rencontres d'information et/ou pris part à des ateliers de développement.

	Suisse alémanique	Suisse romande	Total
Rencontres d'information	147	60	207
Ateliers de développement	19*	29**	48
Ateliers d'échange d'expériences	26***		26

Graphique 1: Rencontres et nombre de participant-e-s (mentions multiples possibles)

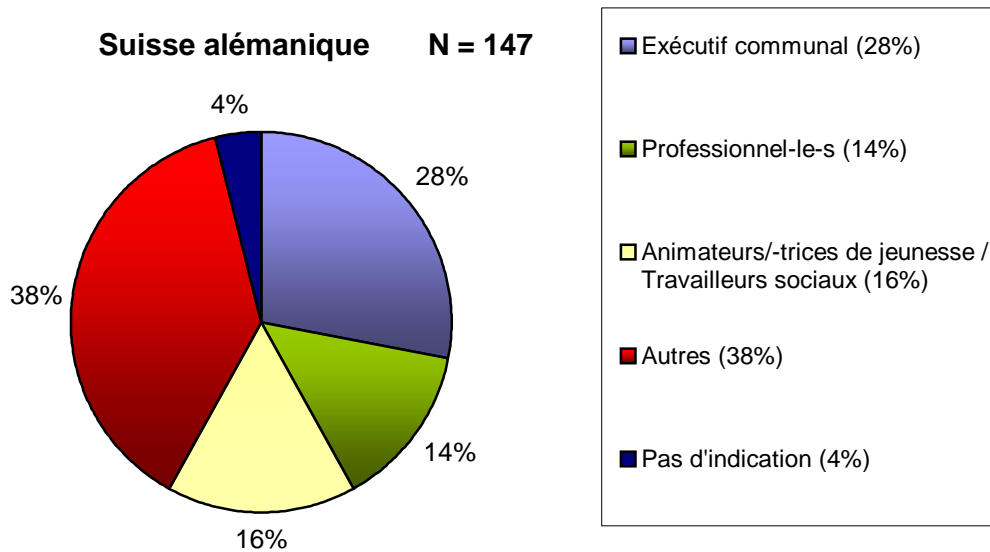
* Au total, 16 personnes ont participé aux ateliers de développement en Suisse alémanique ; 3 y ont participé deux fois.

** Au total, 27 personnes ont participé aux ateliers de développement en Suisse romande ; 2 y ont participé deux fois.

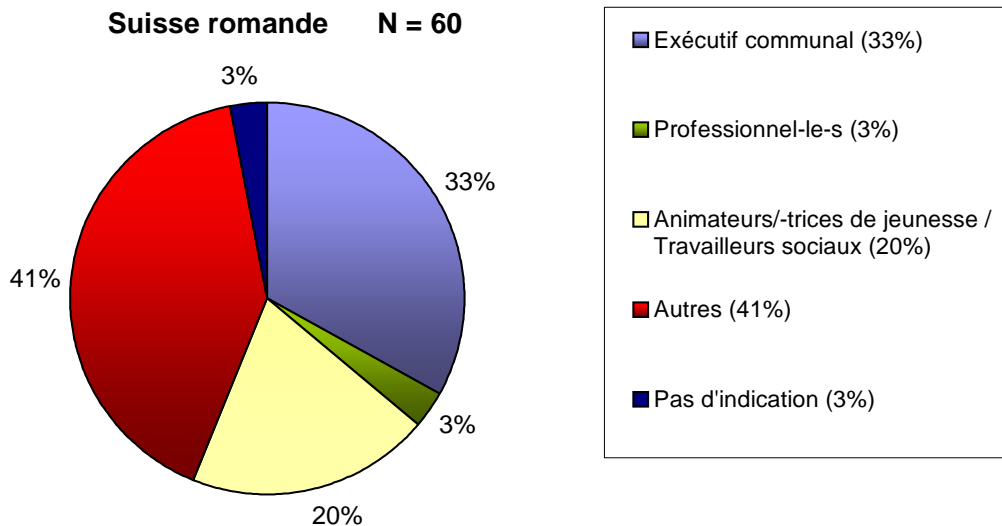
*** Au total, 14 personnes ont participé aux ateliers d'échange d'expériences, mais la plupart plusieurs fois.

2.2 Fonctions, au sein de la commune, des participant-e-s aux rencontres

Fonction au sein de la commune : participant-e-s aux rencontres d'information



Graphique 1: Fonctions des participant-e-s aux rencontres d'information organisées en Suisse alémanique

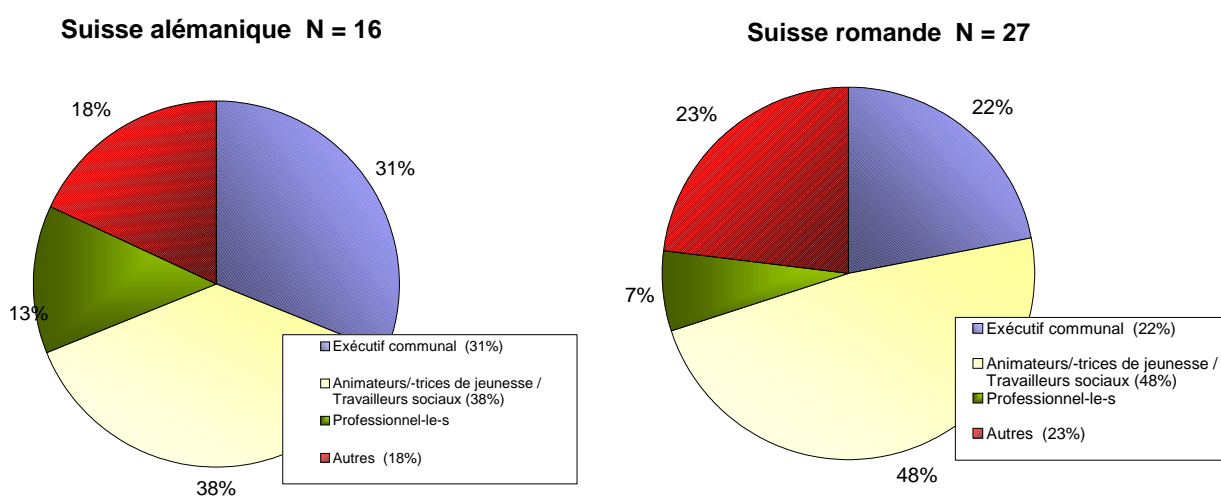


Graphique 2 : Fonctions des participant-e-s aux séances d'information organisées en Suisse romande

Près d'un tiers des participant-e-s aux séances d'information étaient membres du conseil exécutif de leur commune, leur proportion étant un peu plus élevée en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (33% contre 28%, voir graphiques 1 et 2). Les spécialistes de la prévention et de la consultation étaient plus fortement représentés en Suisse alémanique qu'en Suisse romande (14% contre 3%). Les éducateurs et éducatrices, assistants sociaux et assistantes sociales et les animateurs et animatrices étaient plus représentés en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (20% contre 16%).

animatrices socioculturel-e-s représentaient respectivement 16% et 20% des participant-e-s. Une partie importante des participant-e-s ont cité une autre fonction. En Suisse alémanique, ce dernier groupe était surtout constitué de représentant-e-s de l'administration, des écoles, de commissions et d'autres services, de l'aide sociale, des églises ou d'associations. En Suisse romande, on trouvait, outre des représentant-e-s des écoles et des services sociaux, des fonctionnaires de police, des médiateurs et médiatrices, des infirmiers et infirmières scolaires et des psychologues.

Fonctions exercées dans le cadre de leur commune par les participant-e-s aux ateliers de développement:



Graphiques 3 et 4 : Fonctions des participant-e-s aux ateliers de développement organisés en Suisse alémanique et en Suisse romande

La configuration est tout autre s'agissant des ateliers de développement (cf. graphiques 3 et 4). Tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, plus d'un tiers, voire la moitié des participant-e-s sont des éducateurs et éducatrices de rue, des animateurs et animatrices ou des directeurs et directrices de centres de jeunesse, des assistants sociaux ou assistantes sociales scolaires ou des animateurs et animatrices socioculturel-e-s (38% en Suisse alémanique, 48% en Suisse romande). Viennent ensuite les membres des autorités communales (31% en Suisse alémanique, 22% en Suisse romande), suivis des spécialistes de la prévention et de la jeunesse (13% en Suisse alémanique, 7% en Suisse romande). Le reste des participant-e-s – classé-e-s sous « autres » - représentent des écoles, l'aide sociale ou les services sociaux, la police ou les églises.

Fonctions exercées dans le cadre de leur commune par les participant-e-s aux ateliers d'échange d'expériences

Sur les 14 participant-e-s aux ateliers d'échange d'expériences, 4 sont des spécialistes de la prévention, 3 sont membres des autorités communales, 3 des

éducateurs ou des représentant-e-s de centres de jeunesse, 2 personnes représentent le milieu scolaire (membre d'une direction d'établissement et assistante sociale scolaire) et 2 autres viennent d'un service de protection de la jeunesse.

3. Objet de l'évaluation et analyse de la situation

La présente étude est organisée en deux chapitres distincts. La première partie - l'évaluation proprement dite de l'action de promotion « Identifier et Agir » - porte sur les rencontres organisées dans le cadre de ladite action.

La seconde partie - de nature plus prospective - porte sur l'état actuel du développement des dispositifs de prévention mis en place par les communes participantes et sur les difficultés et les besoins qui sont les leurs dans la mise en œuvre d'un projet d'intervention précoce.

4. Méthodologie et réalisation de l'évaluation

4.1 Sélection des personnes interrogées

Un échantillon représentatif a été tiré au sort. Il est cependant arrivé que pratiquement tou-te-s les participant-e-s aient été interrogé-e-s lorsque le nombre de participant-e-s à certains sous-groupes était restreint.

Participant-e-s à une rencontre d'information :

La sélection a été faite au hasard - avec un dé - en tenant compte des critères suivants : grandeur de la commune (plus de 4000 habitants ou moins de 4000 habitants), nombre de représentant-e-s par commune (1-2 ou 3 et plus), année où la rencontre a eu lieu (2003 ou 2004), région (chef-lieu). Dans les communes sélectionnées, une seule personne - occupant de préférence une fonction de décision - a été interrogée.

Participant-e-s à un atelier de développement :

Suisse romande : Dans chaque commune participante, une personne a été interviewée (de préférence un membre des autorités communales) ;

Suisse alémanique : Le nombre total de participant-e-s (et de communes représentées) étant notablement moins important qu'en Suisse romande, pratiquement tous les participant-e-s ont été interrogés, le maximum étant fixé à deux par commune. Les organisateurs et les personnes représentant les communes de Köniz, Ittigen et Ostermundigen ont été exclus de l'échantillon, de même que les spécialistes de la prévention.

Participant-e-s à un atelier d'échange d'expériences :

L'ensemble des participant-e-s, à l'exception des organisateurs et organisatrices et des représentant-e-s des communes de Köniz, Ittigen et Ostermundigen, ont été

interrogé-e-s. Les spécialistes de la prévention ont là encore été exclus. Au maximum deux personnes par commune ont été interviewées.

4.2 Nombre de personnes interrogées

44 personnes sélectionnées ont été interrogées. Le tableau 2 indique le nombre de ces personnes qui ont participé à une rencontre déterminée. Sur les 44 personnes interrogées, 14 ont pris part à deux rencontres et 3 personnes ont profité des trois types d'offres.

Sur les 44 personnes interrogées, 39 ont participé à une rencontre d'information, 18 à un atelier de développement et 7 à un atelier d'échange d'expériences.

	Suisse alémanique	Suisse romande	Total
Rencontre d'information	28	11	39
Atelier de développement	9	9	18
Atelier d'échange d'expériences	7		7

Tableau 2 : Rencontres auxquelles les personnes interrogées ont participé (mentions multiples possibles)

4.3 Organisation des interviews

Nous avons choisi la méthode de l'entretien semi-structuré. Ces entretiens ont été réalisés par téléphone et sans préavis par Nicole Fasel. Ils n'ont pas fait l'objet d'une transcription, mais des notes ont été prises en cours d'entretien. Dans la première partie, les personnes interrogées étaient invitées à se prononcer sur la qualité de la rencontre sur une échelle de 5 (très bon) à 1 (très mauvais) ; puis elles pouvaient ajouter des remarques ou des propositions d'amélioration. Dans la seconde partie, elles ont été invitées à répondre à des questions ouvertes sur l'état de développement de la prévention secondaire dans leur commune. Cela nous permettait de nous faire une meilleure idée de la situation particulière dans chaque commune.

Les questions portant sur la motivation à participer à la rencontre, sur la qualité de celle-ci et sur ce qui y a été particulièrement apprécié ou qui pourrait être amélioré ont été posées à toutes les personnes interrogées. Les questions plus détaillées sur la qualité des rencontres n'ont en revanche été posées qu'aux personnes qui avaient participé à des rencontres en 2004.

La série de questions relatives à l'analyse de la situation en matière de prévention a été posée à toutes les personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation.

4.4 Consentement à l'entretien

Les personnes sélectionnées ont, dans leur très grande majorité, accepté de répondre à nos questions. Une personne n'a pas pu être atteinte par téléphone, une autre n'a pas voulu entrer en matière, se contentant d'un commentaire laconique.

Très généralement, on peut dire que cette enquête téléphonique a été très bien accueillie et que presque tou-te-s les participant-e-s ont répondu à nos questions avec beaucoup de bienveillance. Les entretiens ont duré en moyenne un quart d'heure (16 minutes).

4.5 Représentativité

Du fait que ce sont avant tout des personnes occupant des fonctions clés dans les communes choisies qui ont été interrogées, l'opinion des représentant-e-s d'autres catégories professionnelles ou d'autres fonctions n'est pas ou que très peu prise en compte dans cette évaluation. La plupart des spécialistes de la prévention et du conseil, ainsi que les représentant-e-s des églises, des associations, de la police, etc. n'ont, par exemple, pas été entendus.

Sur les 250 personnes qui avaient pris part aux rencontres, 44 ont été choisies pour un entretien. Comme il n'y a eu pratiquement aucun refus, on peut dire que l'échantillon a été très bien utilisé et que les résultats de l'enquête peuvent être considérés comme représentatifs.

5. Résultats de l'enquête portant sur les offres proposées dans le cadre d'« Identifier et Agir »

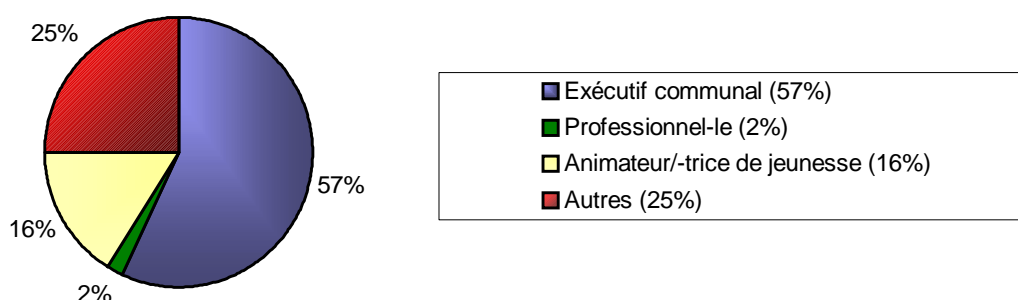
5.1 Fonctions des personnes interrogées dans leur commune

Question : Vous êtes (fonction) à (nom de la commune). Pouvez-vous préciser très exactement la tâche que vous remplissez dans votre commune en rapport avec l'intervention précoce ?

La question a été posée à 44 personnes, qui toutes y ont répondu.

Les personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation ont été priées de préciser les tâches qui sont les leurs dans leur commune par rapport à l'intervention précoce. Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, nous tenions beaucoup à parler avec des personnes participant au pouvoir de décision. C'est la raison pour laquelle les membres des exécutifs communaux sont surreprésentés dans le groupe des personnes interrogées : c'est le cas de 57% des personnes retenues dans l'échantillon. 26% exercent d'autres fonctions, dans l'administration, les écoles, les commissions ou d'autres services. Les animateurs et animatrices, les responsables de centres de jeunes ou les assistantes et assistants sociaux représentent 14%, une seule personne représente un centre spécialisé.

Function dans la commune N = 44



Graphique 5 : Fonctions des participant-e-s interrogé-e s dans le cadre de cette évaluation

Parmi les 25 membres d'un exécutif communal interrogés, 21 ont précisé le dicastère dont ils ont la charge. Pour 9 d'entre eux, il s'agit des affaires sociales/services sociaux, 5 sont en charge de l'instruction publique et 3 de la santé publique.

En plus de leurs dicastères, 4 membres d'un exécutif communal ont dit faire partie de la commission en charge de la jeunesse, 4 autres du conseil exécutif de leur établissement scolaire ou de la commission scolaire ; 6 ont dit faire partie d'un groupe de travail s'occupant de prévention ou de problèmes scolaires¹.

Une personne interrogée sur quatre a affirmé spontanément ne pas assumer, dans sa commune, de tâche relevant clairement du repérage précoce ou de la prévention.

¹ Ces données sont lacunaires, car la question relative à la fonction était une question ouverte.

5.2 Motivation à participer

Question : Pouvez-vous s'il vous plaît me nommer une ou plusieurs raisons qui vont ont poussé-e à prendre part à la rencontre d'information / à l'atelier de développement / à l'atelier d'échange d'expériences ?

Sur les 44 personnes interrogées, 44 ont répondu à cette question (mentions multiples possibles).

Parmi les participant-e-s qui n'avaient pris part qu'à une **rencontre d'information** (24 personnes), 11 ont dit avoir décidé d'y assister pour y trouver des suggestions et des idées nouvelles et pour prendre connaissance de méthodes nouvelles en matière d'intervention précoce. Venaient ensuite la nécessité d'agir et l'intérêt personnel porté à cette question (5 mentions pour chaque motivation). Enfin, 4 personnes ont indiqué explicitement qu'elles y avaient participé dans l'intérêt de leur travail ou de leur institution.

Chez les personnes qui ont ensuite participé à un **atelier de développement** (18 personnes), le souci de la prévention, l'actualité du thème abordé et la nécessité d'une intervention ont été mis en avant (au total 6 mentions). 6 personnes ont dit qu'elles avaient été séduites par le matériel et le concept proposés. 5 personnes ont affirmé avoir été déléguées par la commune ou avoir accompagné quelqu'un d'autre.

Les participant-e-s à l'**atelier d'échange d'expériences** (7 personnes) ont évoqué avant tout la mise en place souhaitée ou déjà réalisée d'un réseau d'acteurs et d'actrices au niveau communal (4 mentions) et se sont senti-e-s interpellé-e-s par cet aspect du projet. Le désir d'échanger et de bénéficier de conseils pour développer et améliorer son propre projet d'intervention précoce a aussi été cité comme motif de participation (3 mentions).

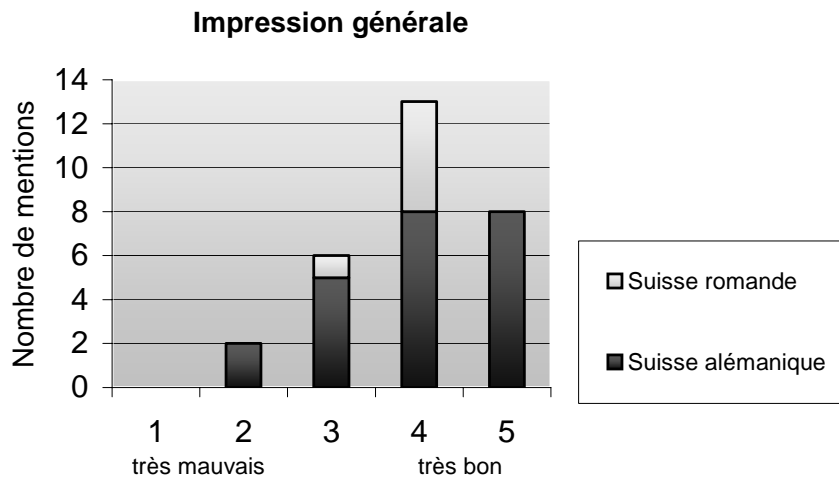
Quelques personnes ont également indiqué que la motivation à améliorer des projets existants (3 mentions) et à acquérir des moyens permettant de convaincre les autorités (2 mentions) a également joué un rôle.

5.3 Rencontre d'information

5.3.1 Evaluation de la rencontre d'information

Question : Quelle est votre impression générale concernant la rencontre d'information ?

35 personnes ont été interrogées et 29 ont répondu à cette question.



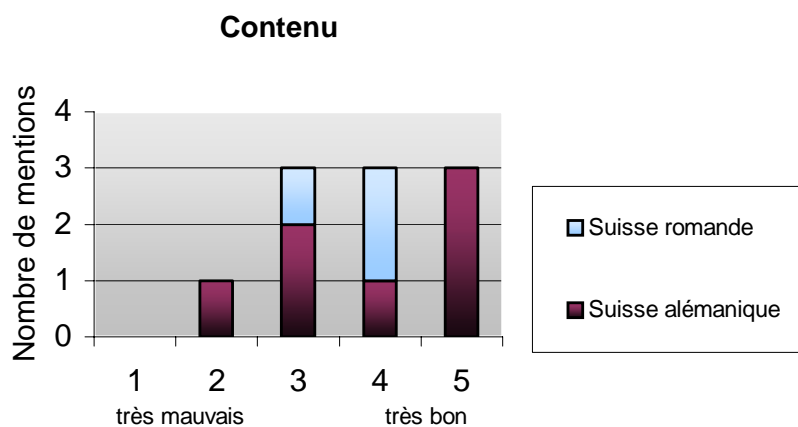
Graphique 6 : Impression générale des rencontres d'information

Sur les 29 personnes qui ont répondu à cette question, 21 ont fait part d'une impression bonne à très bonne. 6 personnes avaient une impression mitigée, et 2 se disaient plutôt insatisfaites.

Les questions un peu plus précises n'ont été posées qu'aux personnes qui avaient pris part à une rencontre d'information en 2004. C'était le cas de 11 personnes, l'une d'elles n'ayant donné que des appréciations partielles.

Question : Quelle est votre estimation quant au contenu de la rencontre d'information ?

Sur les 11 personnes interrogées, 10 ont répondu à cette question.

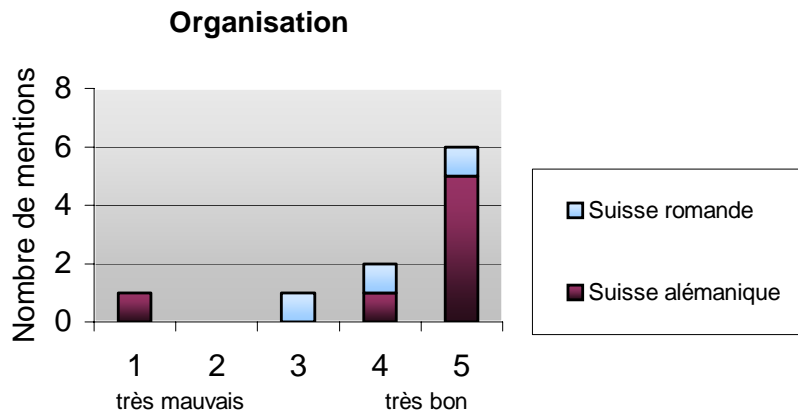


Graphique 7 : Estimation du contenu des rencontres d'information

6 personnes ont jugé le contenu de la rencontre très bon ou bon, 3 l'ont jugé moyen et 1 mauvais.

Question : Que pensez-vous de l'organisation assurée par Radix ?

Sur les 11 personnes interrogées, 10 ont répondu à cette question.

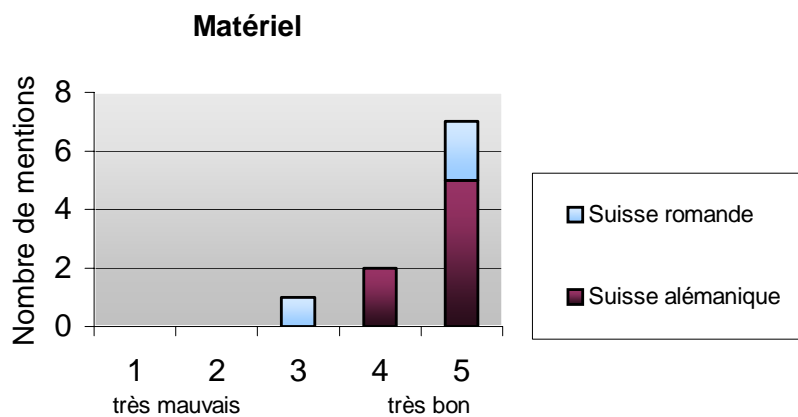


Graphique 8 : Estimation de l'organisation des rencontres d'information assurée par Radix Promotion de la santé

8 personnes sur 10 ont jugé l'organisation bonne à très bonne. Une personne a regretté l'exiguïté de la salle où avait été organisée la rencontre à St-Gall.

Question : Que pensez-vous du matériel d'information fourni par Radix ?

Sur les 11 personnes interrogées, 10 ont répondu à cette question.

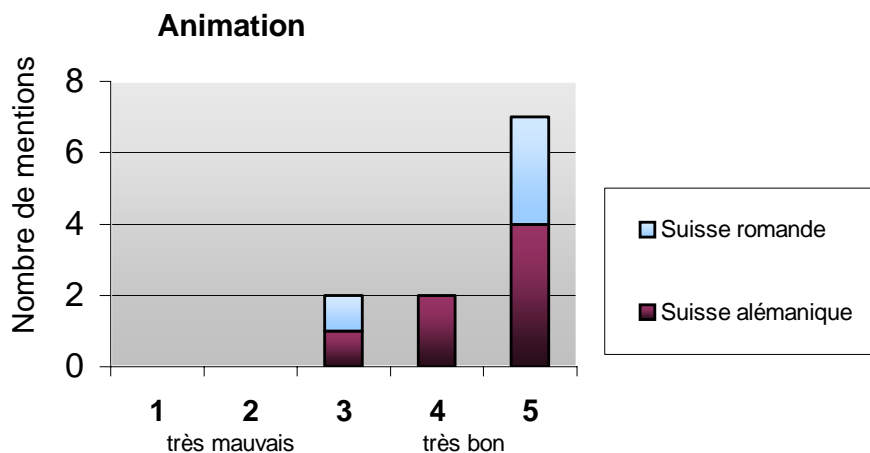


Graphique 9 : Estimation du matériel distribué lors des rencontres d'information

Parmi les 10 personnes ayant répondu à cette question, 9 ont jugé le matériel fourni par Radix bon à très bon.

Question : Quelle est votre appréciation concernant l'animation de la rencontre d'information ?

Les 11 personnes interrogées ont répondu à cette question.



Graphique 10 : Estimation de l'animation des rencontres d'information

La plupart des personnes interrogées ont jugé l'animation très bonne. De plus, elles ont souvent relevé spontanément la manière agréable et personnelle dont les animateurs et animatrices avaient transmis les informations.

5.3.2 Remarques

32 personnes ont été interrogées, dont 27 ont répondu.
Mentions multiples possibles.

Question : Qu'est-ce qui vous a paru spécialement bien lors de la rencontre d'information?

- Les gens ont particulièrement apprécié l'occasion d'**échanger et de faire la connaissance d'autres personnes** poursuivant des intérêts et des objectifs semblables au niveau communal et dont les expériences pouvaient être profitables (7 mentions) ;
- La rencontre a été jugée **informative**. Le fait que des modèles concrets, ayant fait leurs preuves sur le terrain, soient présentés a également été considéré comme positif (6 mentions) ;
- Plusieurs personnes se sont félicitées de la **motivation** qu'elles en ont tirée pour leur propre travail de prévention, certaines disant qu'elles se sont senties confirmées dans leur action ;
- Les gens ont également apprécié que l'**idée de réseau** ait présidé à la rencontre et que l'on ait aussi évoqué les difficultés et les **écueils** auxquels peut être confronté un système d'intervention précoce avant de réussir à bien fonctionner.

Question : Qu'est-ce qui pourrait encore être amélioré à la rencontre d'information?

Les améliorations suggérées concernaient essentiellement la **composition hétérogène du public** ayant participé à la rencontre d'information.

- Des représentant-e-s de petites communes ont plus particulièrement expliqué que le modèle d'intervention précoce proposé n'était guère adapté à leur réalité, en raison du manque de structures et de moyens financiers (6 mentions). Des grandes communes ont aussi proposé, lors de prochaines rencontres, de mieux tenir compte de **réalités diversifiées** ;
- On a par ailleurs fait remarquer que le **degré de développement** en matière de dépistage précoce était extrêmement variable d'une commune à l'autre (6 mentions). Par conséquent, les communes qui venaient de se lancer dans un projet ont plutôt apprécié de pouvoir bénéficier des expériences réalisées ailleurs (voir plus haut), les personnes « expérimentées » ayant regretté, quant à elles, de n'avoir presque **rien de neuf** à ramener chez elles (5 mentions) ;
- Plusieurs personnes ont aussi estimé que le contenu de la rencontre n'était **pas assez concret** et pas suffisamment prospectif (5 mentions) ;
- Plusieurs personnes représentant essentiellement de petites communes ont regretté qu'il n'y ait pas eu d'exemple de la manière dont on pourrait appliquer le modèle au **niveau régional** (3 mentions) ;
- Deux personnes en Suisse alémanique ont dit avoir trouvé qu'il manquait une introduction générale / une **vue d'ensemble des divers centres spécialisés à disposition** et des rôles respectifs de Radix et de l'OFSP dans le cadre du projet « Identifier et Agir ».

5.4 Intérêt porté à un atelier de développement

Les personnes qui n'avaient participé qu'à une rencontre d'information ont ensuite été interrogées sur les raisons pour lesquelles elles n'avaient pas pris part à un atelier de développement.

Question : Après cette rencontre, il y a eu un atelier de développement auquel vous n'avez pas pris part. Quelles en sont les raisons ?

Sur les 23 personnes interrogées à ce propos, 6 ont indiqué qu'elles avaient un **empêchement** ce jour-là. 5 autres ont répondu que l'atelier de développement était proposé **trop tôt**, soit parce que leur commune n'avait encore rien entrepris de concret en matière d'intervention précoce (2 mentions), soit parce que la sensibilisation de la commune, de son exécutif en particulier, était encore insuffisante (3 mentions). D'autres **n'avaient pas trouvé ce qu'elles espéraient** lors de la rencontre d'information (5 mentions) ; 3 personnes ont ainsi déclaré que leur commune était trop petite pour le modèle proposé, tandis qu'une personne a affirmé que sa commune était déjà trop avancée dans ce domaine.

Question : Etes-vous intéressé-e à prendre part à un prochain atelier de développement ?

Cette question a donné lieu à des réponses très diverses. Ainsi, un tiers des personnes se sont dites intéressées, un tiers non intéressées et un tiers indécises. En Suisse romande, les personnes interrogées ont été plus nombreuses à se dire intéressées qu'en Suisse alémanique (sur 5 personnes, une seule a dit clairement non).

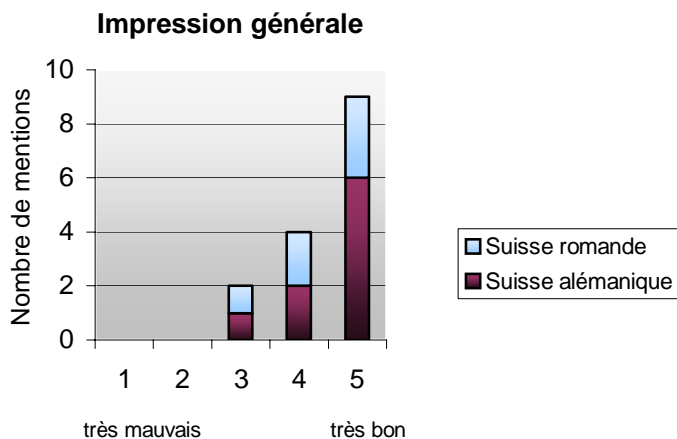
- La raison invoquée le plus souvent pour justifier l'absence d'intérêt à participer à un atelier de développement est le **manque de temps à disposition** (4 mentions) ;
- Les différences d'appréciation proviennent aussi du fait qu'il faut tenir compte de chaque **situation particulière** et du « climat » qui prévaut dans chaque commune vis-à-vis de l'intervention précoce (3 mentions) ;
- D'autres personnes ont proposé d'inviter **quelqu'un d'autre**, parce qu'elles avaient changé de fonction (3 mentions) ;
- D'autres personnes encore ont affirmé que leur commune était **déjà sur la bonne voie** (2 mentions) ;
- Enfin, il y a eu des personnes pour dire que leur participation future aux rencontres organisées dans le cadre d'« Identifier et Agir » dépendrait de plusieurs critères : accent mis sur le travail en réseau régional, mise à disposition du matériel avant la rencontre, lieu de rencontre proche de la commune.

5.5 Atelier de développement

5.5.1 Evaluation de l'atelier de développement

Question : Quelle est votre impression générale de l'atelier de développement ?

Sur 18 personnes interrogées, 15 ont répondu à cette question.

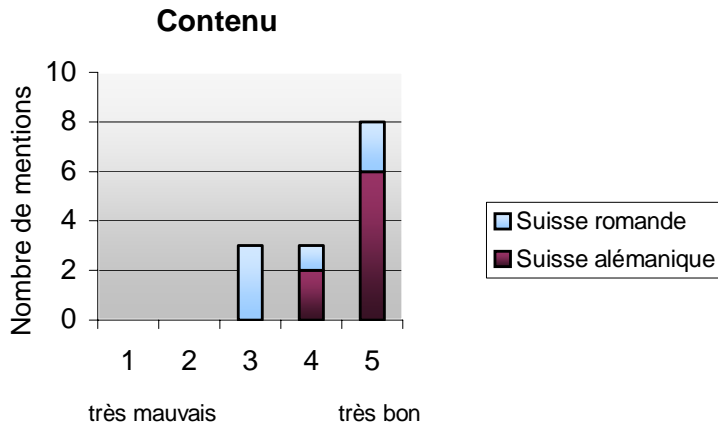


Graphique 11 : Impression générale de l'atelier de développement

Sur les 15 personnes qui ont répondu, 13 avaient gardé une bonne ou une très bonne impression de la rencontre, 2 se disant plus mitigées.

Question : Quelle est votre estimation du contenu de l'atelier de développement ?

16 personnes² ont été interrogées et 14 ont répondu à la question.

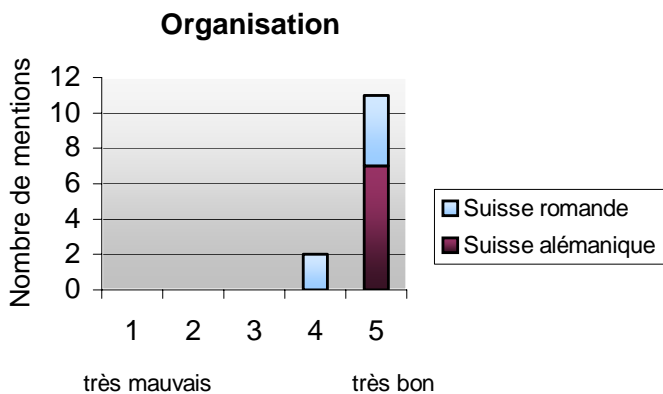


Graphique 12 : Estimation du contenu de l'atelier de développement

12 personnes ont jugé le contenu de l'atelier bon à très bon. En Suisse romande, le contenu a été apprécié de manière un peu moins positive, 3 des 6 personnes interrogées ne s'étant dites que moyennement satisfaites. Cette attitude plus critique des Suisses romand-e-s se retrouve d'ailleurs tout au long de l'évaluation des ateliers de développement.

Question : Que pensez-vous de l'organisation assurée par Radix ?

16 personnes ont été interrogées et 13 ont répondu à la question.



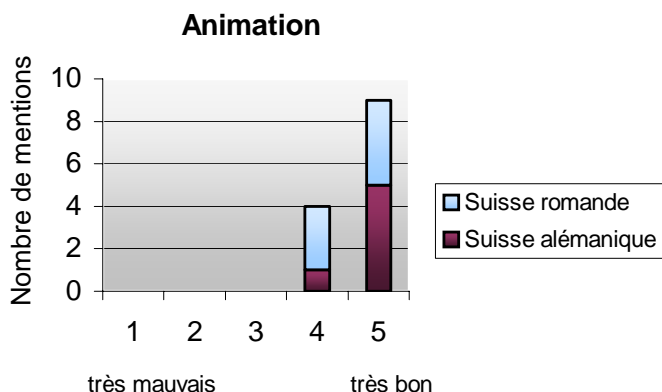
Graphique 13 : Estimation de l'organisation de l'atelier de développement par Radix Promotion de la santé

Toutes les personnes qui ont répondu ont jugé l'organisation de l'atelier bonne (2 mentions) à très bonne (11 mentions). On a, par exemple, apprécié que Radix fasse preuve de flexibilité sur le lieu de rencontres pour tenir compte des besoins des participant-e-s.

² Les questions plus précises n'ont été posées qu'aux 16 personnes qui ont participé à un atelier de développement en 2004.

Question : Quelle est votre estimation concernant l'animation de l'atelier de développement ?

Sur 16 personnes interrogées, 13 ont répondu à cette question.



Graphique 14 : Estimation de l'animation de l'atelier de développement

L'animation a elle aussi été jugée bonne (4 mentions) à très bonne (9 mentions) par l'ensemble des participant-e-s.

5.5.2 Remarques

Question : Qu'est-ce qui vous a paru spécialement bien dans l'atelier de développement ?

Mentions multiples possibles.

- Les participant-e-s ont particulièrement apprécié le **suivi adapté** proposé par les animateurs et animatrices de Radix Promotion de la santé et le fait qu'étant peu nombreux, il a été possible de **se préoccuper des besoins particuliers et de la réalité spécifique de chaque commune représentée** (9 mentions) ;
- De nombreux et nombreuses participant-e-s ont par ailleurs apprécié de **faire la connaissance de représentant-e-s de communes** confronté-e-s à des problèmes semblables et s'étant fixé des objectifs analogues aux leurs, d'échanger avec eux et elles dans le sens d'**apprendre les un-e-s des autres** (9 mentions) ;
- En outre, certaines personnes ont dit que l'atelier de développement **leur a donné du courage, les a renforcées dans leur motivation** et qu'elles se sont ainsi senties **confirmées** dans ce qu'elle faisaient (3 mentions).

Question : Qu'est-ce qui pourrait encore être amélioré dans l'atelier de développement ?

- Quelques personnes ont critiqué le fait qu'elles **n'ont pas appris grand-chose de nouveau** par rapport à la rencontre d'information (3 mentions) ;
- D'autres ont dit qu'elles ne se sentaient pas vraiment concernées, qu'elles n'étaient **pas la personne qui aurait dû participer à l'atelier** (3 mentions, venant essentiellement d'éducateurs et éducatrices). Le souhait a été formulé de mieux préciser à qui s'adresse l'atelier. Le souhait a aussi été émis que la participation se fasse en groupe ou en présence d'au moins un-e représentant-e des autorités communales. Un participant a exprimé le souhait de pouvoir acquérir, dans le cadre de l'atelier, davantage de moyens de persuasion à faire valoir auprès des autorités ;

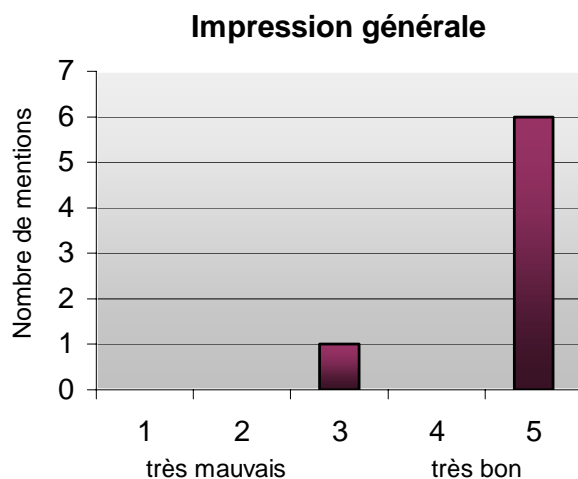
- Comme en ce qui concerne l'évaluation de la rencontre d'information, on a là aussi regretté l'**absence d'exemples concrets** (2 mentions) et insisté sur les **différences entre communes** (1 mention).

5.6 Atelier d'échange d'expériences

5.6.1 Evaluation de l'atelier d'échange d'expériences

Question : Quelle est votre impression générale de l'atelier d'échange d'expériences ?

Sur les 7 personnes interrogées, 7 ont répondu à la question.

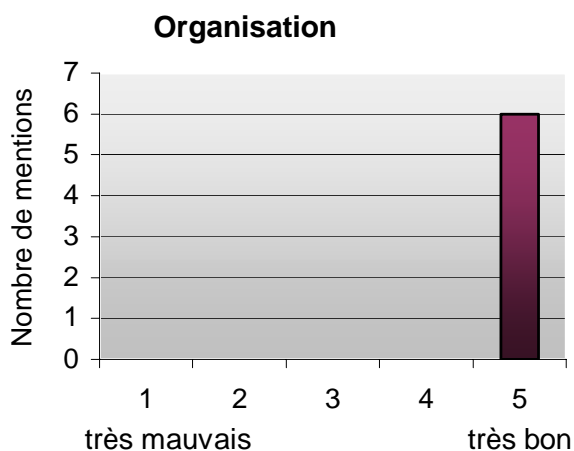


Graphique 15 : Impression générale de l'atelier d'échange d'expériences

Sur les 7 personnes interrogées, 6 ont fait part d'une très bonne impression générale des ateliers d'échange d'expériences. Un seul participant l'a jugé moyennement satisfaisant.

Question : Que pensez-vous de l'organisation assurée par Radix ?

Sur les 7 personnes interrogées, 6 ont répondu à cette question.

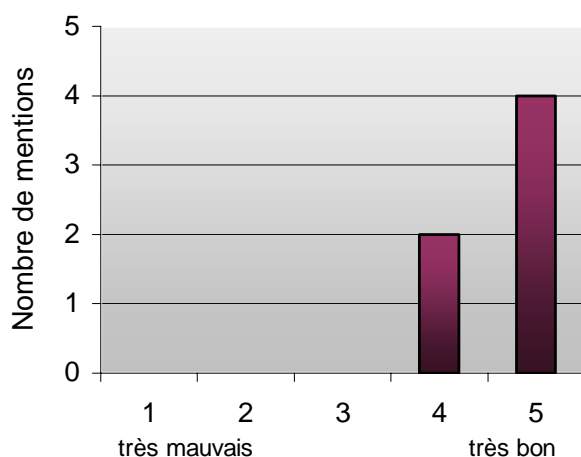


Graphique 16 : Estimation de l'organisation de l'atelier d'échange d'expériences par Radix Promotion de la santé

Toutes les personnes interrogées ont attribué la note maximale.

Question : Avez-vous pu profiter des expériences des autres participant-e-s ?
Sur les 7 personnes interrogées, 6 ont répondu affirmativement.

Tirer profit des expériences des autres



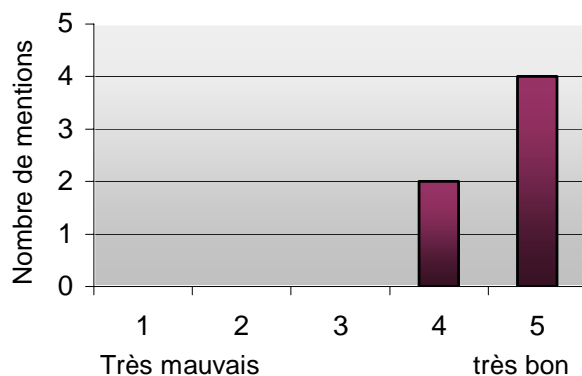
Graphique 17 : Estimation du profit tiré des expériences des autres

4 personnes ont dit avoir largement profité des expériences faites par les autres, 2 ont indiqué en avoir relativement bien profité.

Question : Comment estimez-vous l'utilité de cette rencontre pour votre travail dans la commune ?

Sur 7 personnes interrogées, 6 ont répondu à cette question.

Utilité



Graphique 18 : Estimation de l'utilité de l'atelier d'échange d'expériences pour le travail dans la commune

4 personnes ont parlé d'une très grande utilité et 2 d'une grande utilité pour leur travail dans la commune.

- On a surtout relevé une très grande **utilité au début du projet personnel** (2 mentions). Une personne a estimé qu'il est plus difficile de s'adapter à un nouveau modèle lorsque le projet est plus avancé (1 mention).
- On a également insisté sur l'utilité pour sa propre commune de la présence de ses décideur-eu-s, le **travail de persuasion** ayant ainsi pu porter ses fruits.

- En outre, un représentant d'une commune participante a signalé qu'un projet a pu être mis sur pied uniquement grâce aux efforts déployés lors de ces ateliers.
- Pour pouvoir assurer une utilité durable, il a été suggéré de **rendre ces ateliers contraignants** en les institutionnalisant. On estime qu'il convient de veiller à une certaine continuité (3 mentions) en organisant par ex. un atelier tous les deux mois, des échanges bilatéraux à bien plaisir n'étant pas suffisants.

5.6.2 Remarques

Question : Qu'avez-vous spécialement apprécié lors de cet atelier ?

Les 7 personnes interrogées ont toutes répondu à cette question. Mentions multiples possibles.

- Toutes les personnes interrogées ont indiqué qu'elles avaient tiré profit de **l'échange avec des représentant-e-s de communes** dans lesquelles le projet était au même stade de développement et avec des personnes « expérimentées » (encore mieux que lors de la rencontre d'information) ;
- Le **suivi professionnel** était très bien assuré et les besoins individuels ont pu être pris en compte (5 mentions) ;
- Des voies possibles ont été indiquées, des **impulsions pour de nouvelles réalisations** et ce qui n'a pas marché a été évoqué (3 mentions) ;
- L'atelier a permis aux participant-e-s de présenter leurs propres projets et idées à un public critique qui les a confirmés dans leur position ou leur a proposé des éléments complémentaires. Cela a renforcé leur **motivation** (5 mentions) ;
- Les participant-e-s ont apprécié de faire la connaissance de personnes partageant le même état d'esprit, d'**établir des contacts** et de trouver des interlocuteurs et interlocutrices (2 mentions).

Question : Qu'est-ce qui pourrait encore être amélioré dans l'atelier d'échange d'expériences ?

- Il a été proposé de **consigner les discussions et les résultats** sous la forme d'un procès-verbal remis aux participant-e-s ;
- L'**exposé théorique** proposé dans le cadre de l'atelier par un-e spécialiste a été très apprécié et pourrait être encore développé à l'avenir (2 mentions) ;
- Enfin, il a été suggéré d'améliorer la publicité pour les rencontres .

5.7 Communication ultérieure des contenus

Question : Est-ce que les contenus reçus lors de cette rencontre ont pu être rapportés dans votre commune ?

Sur les 44 personnes interrogées, 42 ont répondu à cette question. mentions multiples possibles.

Les contenus des rencontres ont été rapportés de manière très diverse dans les communes :

- Sur les 25 membres d'un exécutif communal interrogés, 15 ont répondu qu'ils avaient **informé leurs collègues des contenus de la rencontre dans le cadre d'une séance du Conseil**. Parmi ces 25 personnes, 4 ont cependant dit craindre que leur exposé n'ait suscité que **peu d'intérêt** et qu'il reste un grand travail de persuasion à faire. 3 autres personnes avaient évoqué, lors d'une séance du

Conseil, leur participation à la rencontre organisée dans le cadre d' « Identifier et Agir », mais **sans entrer dans les détails du contenu** ;

- 3 des 25 membres d'un exécutif communal interrogés ont préféré discuter des contenus de la rencontre lors d'un **dialogue** avec certain-e-s collègues. D'autres membres d'autorités ou de commissions ont également opté pour cette manière de faire (2 mentions). Quelques personnes ont **informé les autorités compétentes** sans s'adresser directement à un membre de l'exécutif communal (4 mentions) ou ont discuté des contenus dans le cadre de la commission de la jeunesse ou de la commission scolaire (6 mentions) ;
- Les personnes qui ont décidé de ne pas (encore) présenter les contenus à l'exécutif communal ont pour la plupart justifié leur décision en disant que **les rôles des acteurs et actrices impliqué-e-s étaient encore très peu clairs**. Quelques membres d'un exécutif communal estimaient que leur commune n'était « **pas encore mûre** » et souhaitaient par ailleurs présenter les contenus de la rencontre à l'exécutif communal en même temps qu'une **esquisse de projet concret** ;
- Plusieurs participant-e-s ont dit qu'ils **ne se sentaient pas de taille à faire face tout seuls** et qu'ils/elles aimeraient pouvoir bénéficier d'un soutien dans le travail de persuasion encore nécessaire (2 mentions) ;
- Les participant-e-s qui avaient déjà pris part à un **groupe de travail** sur le thème de la prévention ont partagé leurs savoirs avec ce groupe (2 mentions) ;
- Quelques éducateurs et éducatrices ont rédigé un **rapport** sur les contenus de la rencontre et l'ont transmis à l'exécutif communal (3 mentions).

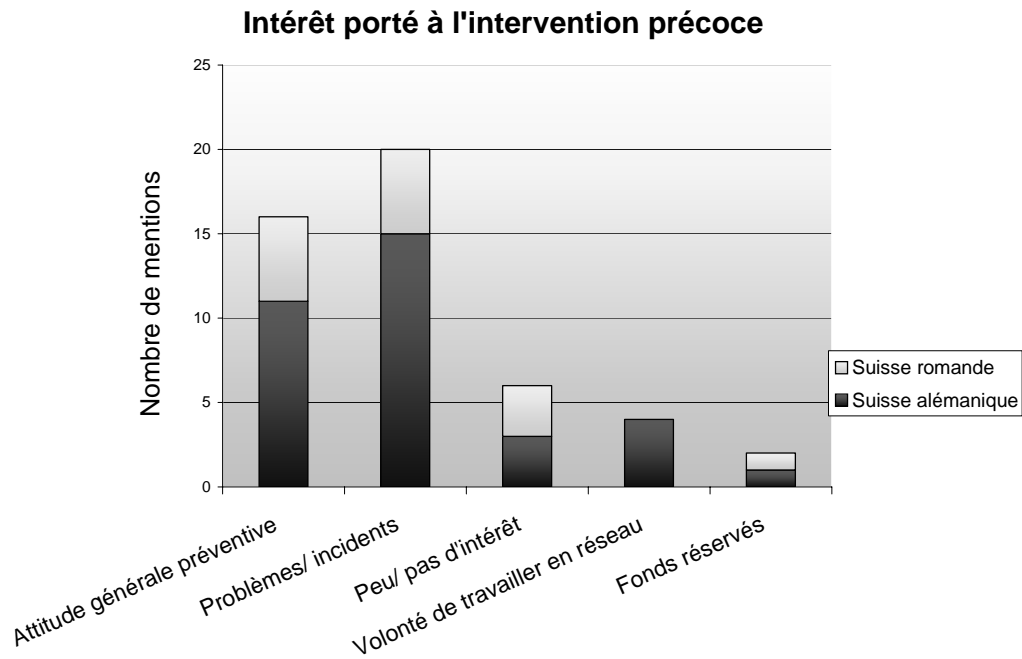
Plusieurs participant-e-s ont en outre parlé de démarches concrètes entreprises en direction du repérage précoce après les rencontres organisées dans le cadre d' « Identifier et Agir ». Des **demandes ont ainsi été adressées à l'exécutif communal**, concernant notamment la création ou l'encouragement d'un groupe de travail 'prévention' (4 mentions) ; parfois, une table ronde a été organisée sur le thème de l'intervention précoce. Dans quelques communes enfin, des contacts ont été pris avec l'établissement scolaire.

6. Intervention précoce dans la commune - Analyse de la situation

6.1 Intérêt pour le thème

Question : Pourquoi votre commune, votre office, s'intéresse-t-elle, s'intéresse-t-il, au thème de l'intervention précoce ?

Sur les 44 personnes interrogées, 41 ont répondu à cette question. Mentions multiples possibles.



Graphique 19 : Raisons de l'intérêt porté par la commune à l'intervention précoce

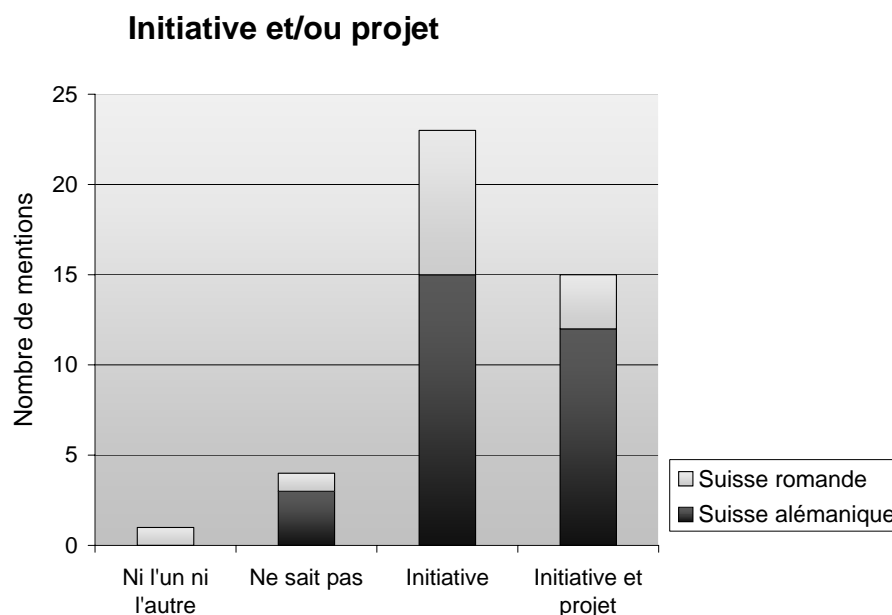
- La raison la plus fréquemment citée de l'intérêt porté par la commune ou l'office à l'intervention précoce était des **incidents et problèmes dans la commune** (20 mentions), 4 des 20 personnes faisant remarquer qu'il s'était agi d'incidents relativement mineurs. Ont été cités :
 - Vandalisme / déprédations / violence (8 mentions)
 - Consommation, abus ou trafic d'alcool et de drogues (7 mentions)
 - Situation de l'agglomération (4 mentions)
 - Problèmes en rapport avec l'immigration / tendances d'extrême droite (3 mentions)
 - Désœuvrement / bandes (2 mentions)
- La deuxième raison évoquée était que la commune portait un **intérêt à la prévention en général** et que la prévention secondaire **fait partie de la position de la commune** (16 mentions).
- 4 personnes ont dit regretter que leur commune **s'intéresse peu, voire pas du tout** à la question. 2 autres ont fait remarquer qu'aucune intervention n'était nécessaire.

- Dans quelques communes, le **souhait de créer un meilleur réseau** et d'améliorer l'utilisation des structures existantes a nourri l'intérêt pour la question (4 mentions).
- Les représentant-e-s de 2 communes ont également indiqué que celles-ci disposaient d'**assez d'argent** pour réaliser un projet dans ce domaine.

6.2 Initiative ou projet dans le domaine de l'intervention précoce

Question : Est-ce qu'il y a déjà un projet d'intervention précoce dans votre commune ? Ou est-ce qu'il y a une initiative allant dans ce sens ?

44 personnes ont été interrogées, 43 ont répondu à cette question.



Graphique 20 : Existence d'une initiative ou d'un projet dans le domaine de l'intervention précoce

Le simple fait qu'il existe une initiative ou un projet ne suffit pas à se faire une idée de la réalité en termes de prévention secondaire et de la situation de la commune à cet égard. Il a fallu attendre les réponses aux questions ouvertes qui suivaient pour comprendre clairement ce que les personnes interrogées entendaient par « initiative » ou « projet ».

En fait, il existe un très large spectre de réponses relatives à l'état de développement de l'intervention précoce dans les communes concernées.

- Les représentant-e-s de quelques communes ont affirmé qu'une intervention précoce n'était **pas nécessaire pour le moment**.
- D'autres ont bien mentionné l'existence d'une initiative, mais celle-ci se trouvait encore dans sa phase initiale (2 mentions) et les communes étaient **trop petites** pour réaliser seules un tel projet (3 mentions) - espérant avoir la possibilité de participer ultérieurement à un projet régional d'intervention précoce (4 mentions) ;
- Les représentant-e-s de nombreuses communes ont évoqué leur **offre existante** de prestations professionnelles dans le domaine de l'intervention précoce, dont la

présence d'un centre ou d'un lieu de rencontre pour les jeunes et d'un office pour la jeunesse (11 mentions). Parmi ces personnes, 4 ont signalé que leurs communes bénéficiaient d'un centre de jeunesse ou d'un travail de rue organisés à l'échelon régional.

- De nombreuses communes étaient en **période de planification** ou avaient déjà déposé des requêtes auprès de l'exécutif communal. L'accent était mis principalement sur des structures nouvelles ou à développer, majoritairement en vue d'un meilleur travail en réseau. Ont été cités des postes à temps partiel d'assistant-e social-e scolaire, une commission de prévention, un poste de coordination, la collaboration établie et contraignante entre la commission scolaire et les autorités ou encore une analyse des besoins.

- Beaucoup d'efforts cités portaient également sur la **sensibilisation et l'information**.

Ont ainsi été citées des soirées de sensibilisation pour les parents et les adolescent-e-s, le corps enseignant et les autorités, ou encore la présentation dans les classes d'interlocuteurs à la disposition des jeunes. Une commune a édité un guide de l'intervention précoce à l'intention des enseignant-e-s.

- Plusieurs personnes ont accordé une grande importance à une **charte** communale, régionale ou cantonale. Les représentant-e-s de 5 communes ont mentionné l'élaboration ou l'adaptation d'une charte ou d'un concept de prise en charge de la jeunesse comme étant l'élément central de leurs efforts de prévention secondaire. L'élaboration en commun d'une charte conduit souvent à la constitution d'un réseau plus solide entre les parties prenantes.

- Les **Tables Rondes** sont appréciées dans les communes qui aimeraient aborder de manière constructive une situation problématique sur leur territoire, définir une position de principe commune ou qui visent à tisser un réseau entre les différents acteurs et actrices et les institutions (5 mentions). On a également eu recours à une table ronde pour « commencer par faire connaissance » et mettre en place des structures. Par ailleurs, 2 personnes interrogées ont parlé de projets concrets issus de ces rencontres.

- On cite souvent un grand nombre d'offres, mais en regrettant **l'absence d'un concept global, d'une mise en réseau planifiée de ces offres** (7 mentions). La coopération entre institutions est une affaire d'initiative personnelle ; en conséquence, elle dépend des personnes, n'est pas imposée et reste ainsi précaire.

- De nombreuses communes peuvent déjà faire état d'**exemples de travail en réseau entre différents services/institutions** (3 mentions).

A été citée principalement la collaboration existante entre les écoles et les centres de prévention ou de consultation (5 mentions) et le travail en réseau de l'animation de jeunesse avec les paroisses (3 mentions), les associations (2 mentions) ou avec l'école (2 mentions). De telles collaborations se produisent souvent dans le cadre d'un projet concret (6 mentions).

- Dans bien des communes, il n'a pas encore été défini clairement qui pourrait s'occuper adéquatement de la **coordination des offres existantes**, ni à quel service cette tâche pourrait revenir (4 mentions).

- 12 personnes interrogées ont évoqué l'existence d'un **groupe de travail dans le domaine de la prévention**. Ces groupes de travail interdisciplinaires ont

essentiellement pour but le travail en réseau et la coordination, le conseil auprès des exécutifs communaux ou l'élaboration d'un projet d'intervention précoce dans une commune. Quelquefois, ces groupes de travail portent sur des thèmes particuliers (par ex. violence ou dépendance, 2 mentions).

- Il a également été fait mention de **groupes de travail dans le domaine de l'intervention/du conseil** (4 mentions). Souvent intégrés au groupe 'prévention', ces groupes de travail (3 mentions) se chargent d'analyses de cas, servent de médiateurs entre les parties, conseillent les enseignant-e-s, les parents, les services sociaux, etc. Dans la plupart des cas, leurs membres sont soumis au secret de fonction.
- Dans d'autres cas, le service de **consultation** (notamment à l'intention de l'école) se fait en coopération entre l'école et le centre spécialisé (5 mentions) ou l'animateur ou animatrice de jeunesse (2 mentions).
- **Les projets existants cités** correspondent rarement au modèle d'intervention précoce au sens d'une procédure planifiée de mise à disposition de services professionnels.

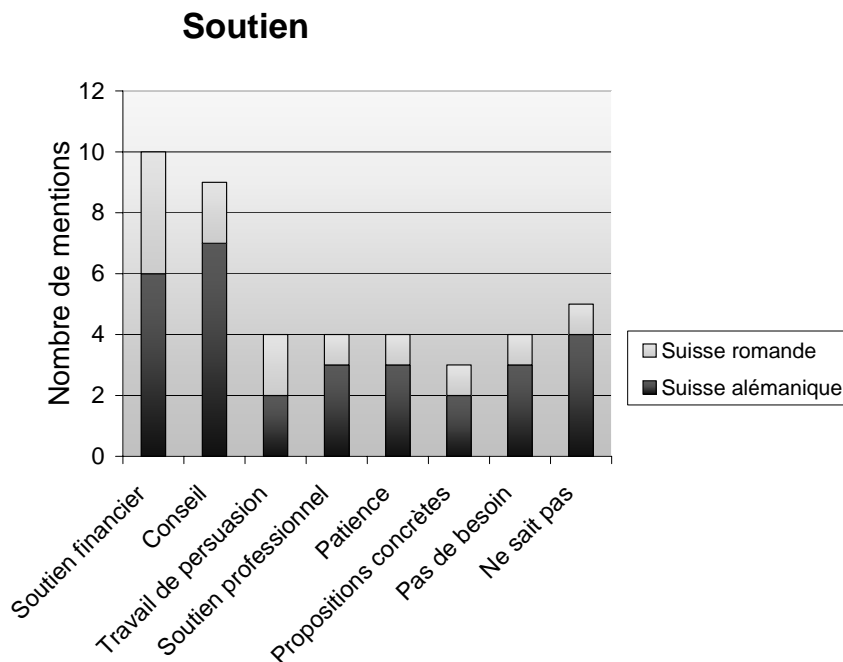
Ont essentiellement été évoqués des projets relevant de la prévention primaire et de la promotion de la santé, parfois aussi des mesures de prévention secondaire visant directement les adolescent-e-s, comme des ateliers sur les thèmes de la dépendance ou de la violence (6 mentions) ; ces projets sont parfois couplés avec des formations continues destinées aux enseignant-e-s ou aux parents. Certaines personnes interrogées ont également cité des projets destinés au grand public et portant sur des sujets d'actualité ; parmi ceux-ci, le projet « Marly sympa », qui s'efforce d'éduquer la population à l'intervention précoce.

6.3 Soutien et difficultés

Question : Pour mettre en route le développement du projet, de quel soutien votre commune aurait-elle eu besoin ou aurait-elle besoin à l'avenir ?

(S'il n'y a pas encore de projet) De quel soutien votre commune aurait-elle besoin pour mettre en route un projet d'intervention précoce ?

Sur les 44 personnes interrogées, 42 ont répondu à cette question. Mentions multiples possibles.



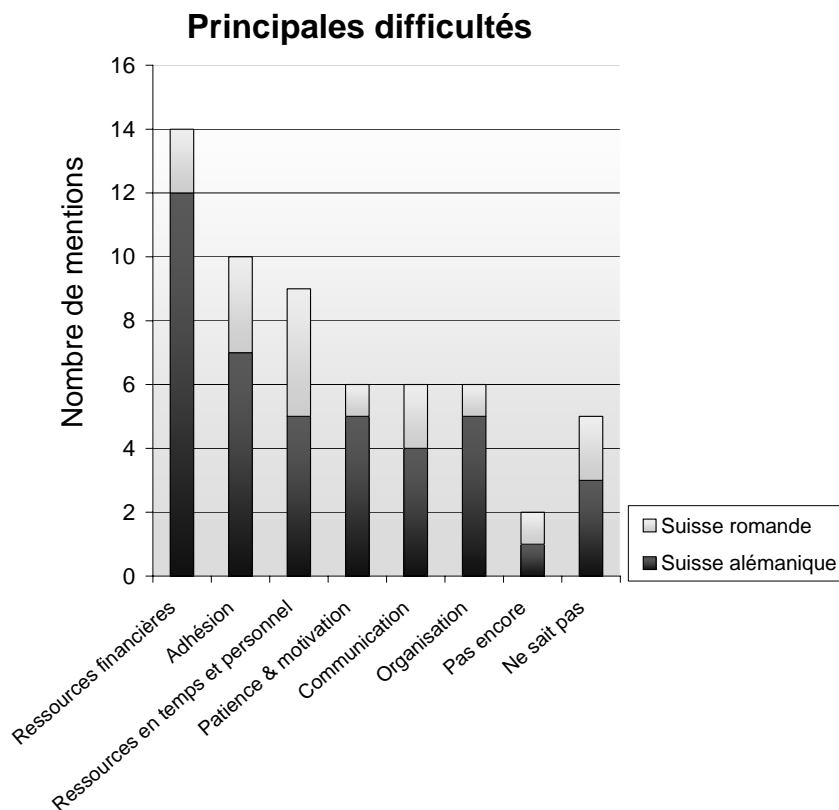
Graphique 21 : Type de soutien souhaité

- Le souhait le plus fréquemment formulé portait sur un **soutien financier** (10 mentions). Certaines personnes ont précisé leurs propos en disant qu'elles souhaiteraient des contributions cantonales (2 mentions) ou fédérales (1 mention). La majorité des personnes interrogées se sont cependant référées au soutien promis par l'exécutif communal.
- A été cité ensuite le besoin de pouvoir bénéficier d'un **soutien professionnel au moment de la conceptualisation** (7 mentions en Suisse alémanique, 2 en Suisse romande). On souhaite disposer plus précisément d'un service de coaching permettant un suivi personnel au moment du démarrage d'un projet d'intervention précoce. Cette tâche a été reprise par 4 collaborateurs/trices de Radix Promotion de la santé
- Quelques participant-e-s souhaitaient pouvoir bénéficier d'un soutien dans le **travail de persuasion**, notamment dans l'approche des politicien-ne-s et politiciennes (4 mentions). Des demandes venant « d'en-haut » seraient très bénéfiques dans ce sens. Par ailleurs, il a été proposé qu'un matériel de documentation très clair soit mis à disposition pour être transmis aux autorités communales.
- 4 personnes ont dit souhaiter un soutien lors de la mise en œuvre de « sous-projets » particuliers. Ce souhait concernait essentiellement un **soutien professionnel en matière de formation et de perfectionnement**.
- 4 personnes ont dit que ce qu'elles souhaitaient le plus, c'est **de la patience et du temps** pour permettre aux choses de mûrir.
- 2 personnes auraient souhaité recevoir, au-delà du modèle d'intervention précoce, des **suggestions plus concrètes**, des sortes de recettes ou de méthodes de travail. Une autre personne aurait aimé que soit élaboré un modèle adapté à de petites communes.

- 5 personnes interrogées n'ont pas pu citer de prestations particulières dont elles auraient bien aimé pouvoir disposer, et 4 ont affirmé qu'elles n'avaient **pas besoin** de soutien pour le moment.
- 7 autres personnes ont tenu des propos optimistes en pointant les **offres de soutien existantes** (contact avec des spécialistes, personnel qualifié, savoir institutionnel important, soutien cantonal à l'animation de jeunesse, coûts limités du fait de l'utilisation des structures existantes). On a également évoqué le fait que le projet « Identifier et Agir » a déjà proposé une aide et a fait se rencontrer des personnes clés dans les communes.

Question : Quelles ont été / ou quelles sont les deux difficultés principales de mise en application du projet ?

Sur les 44 personnes interrogées, 42 ont répondu à cette question. Mentions multiples possibles.



Graphique 22 : Difficultés principales rencontrées lors de la mise en œuvre du projet

- Comme l'indiquaient déjà les réponses à la question concernant le type de soutien souhaité, le **manque de ressources financières** semble effectivement être la principale difficulté rencontrée pour la mise en œuvre d'un projet (14 mentions, cf. graph. 22).
- Le **manque d'acceptation ou d'estime** est cité en deuxième place, (10 mentions). Cela concernait majoritairement les politicien-nes (5 mentions), mais on a également évoqué des réticences de la part de l'école (3 mentions), des parents (1 mention) ou des services sociaux (1 mention).

- A la troisième place, on a cité **le temps et le personnel limité** (7 mentions), 2 autres personnes mentionnant la rotation importante du personnel comme étant la principale difficulté.
- On a également évoqué le manque de **patience** et la baisse de **motivation** des personnes parties prenantes (6 mentions).
- 6 personnes ont évoqué des **difficultés de communication** - des difficultés de clarification des compétences et des responsabilités et le défi que représente la volonté d'inclure constamment toutes les parties prenantes dans le processus.
- Dans le cadre de l'organisation interne du projet, différents **problèmes d'organisation** se sont posés (6 mentions). Exemples cités : invitations dans un délai trop court, manque de locaux, groupes concernés difficiles à atteindre, difficulté à créer un réseau entre institutions, absence de savoir-faire, définition insuffisante de priorités, incertitudes concernant la protection des données.
- 2 personnes ont dit n'avoir **pas encore rencontré de difficultés majeures** et, au moment de l'enquête, 5 ne voyaient pas quelle difficulté particulière elles pourraient évoquer.

6.4 Autres projets de prévention

Question : Y a-t-il, dans votre commune, d'autres projets de prévention que ceux du domaine de l'intervention précoce ?

44 personnes ont été interrogées et 42 ont répondu à cette question.

Sur les 42 personnes qui ont répondu à cette question, seules 3 ont indiqué qu'il n'y avait aucun projet de ce genre en cours. Deux ont affirmé que leur commune était **trop petite** et la troisième a dit que la prévention était au mieux abordée indirectement dans les clubs sportifs.

Certaines personnes ne pouvaient pas répondre avec certitude, n'étant pas suffisamment au courant (3 mentions).

Dans leur grande majorité, les personnes interrogées ont indiqué que différents projets de prévention et de promotion de la santé étaient en cours dans leur commune (36 mentions), 4 affirmant même que les projets étaient nombreux.

La plupart des personnes interrogées ont cité les **élèves comme principaux groupes concernés** (21 mentions), 4 d'entre elles affirmant que la prévention faisait partie intégrante du programme scolaire. A côté de projets scolaires, on a aussi cité des projets associant les parents (4 mentions), des membres d'associations (2 mentions) ou la population (1 mention).

D'autres projets de prévention cités une ou deux fois : cours d'autodéfense, groupes de discussion au centre de jeunesse, bars sans alcool lors des fêtes locales ou festivals, concours, ateliers de théâtre, tournois sportifs, projections de films, expositions, séances d'information, week-ends à thèmes, prévention de la conduite en état d'ivresse.

La thématique des dépendances et des drogues (avant tout alcool et tabac) est une priorité (15 mentions), suivie de la **violence** (6 mentions), de l'**alimentation** (4 mentions), de la **sexualité / abus sexuels** (3 mentions), ou encore de l'**intégration / racisme** (3 mentions).

6 personnes ont évoqué le fait que le centre de prévention avait accepté d'assumer la **responsabilité de la réalisation du projet**, tandis que 3 autres ont dit que ce rôle avait été accepté par l'assistante sociale scolaire.

6.5 Commentaires

Question : *Est-ce que vous aimeriez ajouter quelque chose ?*

A la fin de l'entretien, certaines personnes ont souhaité insister sur l'importance que revêtent pour elles une **institution nationale** tel que Radix Promotion de la santé et **l'aide nationale ainsi proposée dans le domaine de l'intervention précoce** (5 mentions). Selon elles, cela présente essentiellement l'avantage de réunir des connaissances en la matière et de les rendre accessibles à d'autres, leur évitant ainsi de « devoir tous réinventer la roue ». On a aussi insisté sur le fait que Radix Promotion de la santé sert de carte de visite, ajoutant ainsi à la crédibilité du projet et complétant de manière appropriée le soutien apporté par les centres régionaux de prévention.

Le souhait a été exprimé d'être tenu au courant d'autres offres (4 mentions, 1 personne souhaitant aussi obtenir des informations concernant l'analyse des besoins).

7. Bilan

La promotion « Identifier et Agir » a touché plus de 250 personnes intéressées par l'intervention précoce et exerçant diverses fonctions dans les communes de Suisse alémanique et romande. Elles ont participé aux rencontres organisées parce qu'elles constataient des urgences et souhaitaient se renseigner sur de nouvelles idées et possibilités d'intervention leur permettant de faire face aux défis de façon coordonnée et durable.

Les retours concernant les rencontres organisées sont majoritairement positifs. Globalement, tant l'organisation que le matériel d'information et l'animation ont été jugés bons à très bons. Les participant-e-s ont particulièrement apprécié de faire la connaissance de personnes poursuivant des buts et des intérêts analogues aux leurs dans leurs communes et de pouvoir échanger avec elles. Ils, elles, ont été nombreux et nombreuses à dire que ces rencontres les ont motivé-e-s et confirmé-e-s dans leur travail de prévention au niveau de leur commune. On a souvent répété qu'une place suffisante avait été accordée à la constitution d'un réseau.

D'un côté, la composition relativement hétérogène des groupes de participants-e-s aux rencontres d'information a engendré une vue d'ensemble des réalités et des stades de développement dans le domaine de l'intervention précoce variant fortement d'une commune suisse à l'autre, ce qui explique que certain-e-s participant-e-s ont parfois eu l'impression que leur situation particulière n'était pas prise en compte. Or, ce sont justement le travail de développement individuel et le suivi tenant compte du développement propre à chaque commune qui ont occupé une place centrale dans les offres ultérieures (ateliers de développement et

d'échange d'expériences) et qui ont été particulièrement appréciés des participant-e-s.

Les participant-e-s ont formulé les principales **recommandations suivantes en vue des réunions à venir** :

- Tenir compte, dès la rencontre d'information, de la grandeur de la commune, de ses structures et ressources existantes et de son degré de développement dans le domaine de l'intervention précoce, et proposer en plus - pour les petites communes - un modèle régional ;
- Définir précisément les groupes cibles ;
- Mettre à disposition des informations et du matériel complémentaires en vue de travail de persuasion des autorités politiques ;
- En introduction, préciser les rôles respectifs de Radix Promotion de la santé, de l'OFSP, d'autres partenaires nationaux et cantonaux et des centres spécialisés dans le domaine de l'intervention précoce ;
- Développer la partie théorique des ateliers d'échange d'expériences.
- Proposer plus régulièrement des ateliers d'échange d'expériences .

L'analyse de la situation en matière d'offres de prévention existantes dans les communes parties prenantes donne à voir une image largement positive. Dans leur majorité, les personnes interrogées ont en effet déclaré que la prévention faisait partie intégrante de la politique communale et qu'il existait un très large accord sur le fait qu'en cas de problèmes, il convenait d'intervenir rapidement et de manière adéquate. La plupart des personnes interrogées ont ainsi mentionné une initiative visant à un meilleur fonctionnement en réseau entre les prestations existantes au niveau de la commune. Elles ont évoqué un grand nombre de coopérations fonctionnelles entre différents partenaires, tout en déplorant l'absence de coordination entre divers services et mesures qui pourrait permettre de procéder en suivant une planification imposée. On constate que des efforts sont entrepris dans le sens du modèle proposé. Dans beaucoup de communes, les groupes de travail ou les commissions en charge de la prévention sont déjà devenus des instances incontournables, des postes de coordination sont créés, les services concernés réunis en tables rondes pour préciser les responsabilités et établir une planification stratégique.

Toutes les communes n'en sont pas au même stade de développement. Ainsi, certaines personnes souhaiteraient qu'on leur fournisse des arguments concrets et une aide massive en vue de la sensibilisation des décideur-euse-s, d'autres insistant au contraire sur le fait qu'il faut du temps et de la patience pour laisser mûrir un concept d'intervention précoce.

La mise à disposition d'une offre de conseil appropriée lors de la définition du concept, d'une forme d'aide au démarrage personnalisée lors de la phase de conception ou au début de la mise en œuvre d'un projet d'intervention précoce et d'ateliers d'échange réguliers entre représentant-e-s de communes se trouvant à un stade de développement semblable devrait permettre de répondre à ces préoccupations.

8. Annexes

Annexe I :	Rencontres dans le cadre d'« Identifier et Agir »
Annexe II :	Flyer
Annexe III :	Adresses de contact
Annexe IV :	Questionnaire

8.1 Annexe I :

Rencontres d'information

Lieu	Date	Nombre de participant-e-s
Berne	24 juin 2003	43
Olten	25 juin 2003	12
Zurich	27 octobre 2003	37
Coire	28 octobre 2003	11
Lucerne	04 mars 2004	14
St-Gall	05 mars 2004	30
Nyon	20 juin 2003	22
Neuchâtel	31 octobre 2003	18
Aigle	18 mars 2004	20

Ateliers de développement

Lieu	Date	Nombre de participant-e-s
Berne	25 août 2003	4
Zurich	13 janvier 2004	7
Berne	09 mars 2004	8
Yverdon	16 septembre 2003	3
Neuchâtel	22 janvier 2004	12
Yverdon	18 mai 2004	14

Ateliers d'échange d'expériences

Lieu	Date	Nombre de participant-e-s
Berne	02 septembre 2003	8
Berne	02 décembre 2003	8
Berne	03 juin 2004	10

8.2 Annexe II : Flyer

voir page 45

8.3 Annexe III : Adresses de contact de la promotion

Martin Geiser
Radix Promotion de la santé
Schwanengasse 4
3011 Berne
Tél. 031 312 75 75
Fax 031 312 75 05
info-be@radix.ch
www.radix.ch

Anja Nowacki / Adrian von Allmen
Fachstelle Prävention
Stapfenstrasse 13
3098 Köniz
Tél. 031 970 95 62
anja.nowacki@koeniz.ch / adrian.vonallmen@koeniz.ch

Christian Wilhelm
Radix Promotion de la santé
Av. Ruchonnet 57
1003 Lausanne
Tél. 021 329 01 57
wilhelm@radix.ch

8.4 Annexe IV : Questionnaire

Commune: Nom: Fonction:	Date: ____ . ____ . ____	Info: <input type="checkbox"/> Nyon 20.06.03 <input type="checkbox"/> Neuchâtel 31.10.03 <input type="checkbox"/> Aigle 18.03.04	<input type="checkbox"/> Bern 24.06.03 <input type="checkbox"/> Olten 25.06.03 <input type="checkbox"/> Zürich 27.10.03 <input type="checkbox"/> Chur 28.10.03 <input type="checkbox"/> Luzern 04.03.04 <input type="checkbox"/> St.Gallen 05.03.04
	De: _____ h.	Dévelop: <input type="checkbox"/> Nyon 16.09.03 <input type="checkbox"/> Neuchâtel 22.01.04 <input type="checkbox"/> Yverdon 18.05.04	<input type="checkbox"/> Bern 25.08.03 <input type="checkbox"/> Zürich 13.01.04 <input type="checkbox"/> Bern 09.03.04
	A: _____ h.	Ech.expér. : <input type="checkbox"/> Bern 02.09.03 <input type="checkbox"/> Bern 02.12.03 <input type="checkbox"/> Bern 03.06.04	
<p>Bonjour! Mon nom est Nicole Fasel. Je suis chargée par Radix Promotion de la Santé et l'Office fédéral de la santé de faire une évaluation du projet "Identifier et Agir". En dates des vous avez pris part à une rencontre d'information ou à un atelier de développement sur le thème de l'intervention précoce dans la commune. Est-ce que je peux vous poser quelques questions en rapport avec ces rencontres ainsi que sur l'intérêt que votre commune attribue à ce thème. Cela ne durera pas plus de 10 minutes. Merci beaucoup!</p>			
<p>1. Vous êtes ____ (fonction), pouvez-vous préciser très exactement la tâche que vous remplissez dans votre commune en rapport avec l'intervention précoce (prévention secondaire dans le sens donné par Identifier + Agir)?</p>			
<p>2. Pouvez-vous s'il vous plaît me nommer une ou plusieurs raisons qui vous ont poussé-e à prendre part à la rencontre d'information du _____ 2003/2004 à _____ ? (Si la personne n'a pris part qu'à l'atelier de développement, lui en demander le motif)</p>			

Sur une échelle de 5 (très bon) à 1 (très mauvais)

3. Quelle était votre impression générale concernant la rencontre d'information?

5 4 3 2 1 ne sait pas

4. Quelle est votre estimation quant au contenu de la rencontre d'information?

5 4 3 2 1 ne sait pas

5. Que pensez-vous de l'organisation faite par Radix Promotion de la santé?

5 4 3 2 1 ne sait pas

6. Que pensez-vous du matériel d'information fourni par Radix?

5 4 3 2 1 ne sait pas

7. Quelle est votre appréciation concernant l'animation de la rencontre d'information ?

5 4 3 2 1 ne sait pas

8. a) Qu'est-ce qui était spécialement bien? b) Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?

Si la personne a pris part à un atelier de développement:

Question 10

9. a) Après cette rencontre d'information, un atelier de développement a été proposé; vous n'y avez pas pris part. Quelles en sont les raisons?

b) Etes-vous intéressé-e à prendre part à un prochain atelier de développement?

oui non ne sait pas

Pour quelle raison?

Question 15

Sur une échelle de 5 (très bon) à 1 (très mauvais) ...

10. Quelle était votre impression générale de l'atelier de développement?

5 4 3 2 1 ne sait pas

11. Quelle est votre estimation du contenu de l'atelier de développement?

5 4 3 2 1 ne sait pas

12. Que pensez-vous de l'organisation faite par Radix Promotion de la santé?

5 4 3 2 1 ne sait pas

13. Quelle est votre estimation concernant l'animation de l'atelier de développement?

5 4 3 2 1 ne sait pas

14.

a) Qu'est-ce qui vous a paru spécialement bien? b) Qu'est-ce qui pourrait encore être amélioré?

Question 15

15. Est-ce que l'information (concernant les contenus) de ces rencontres a été transmise à votre commune? Si oui, comment?

16. a) Pourquoi votre commune, votre office, s'intéresse-t-elle/il au thème de l'intervention précoce (au sens de la prévention secondaire dans le sens donné par Identifier + Agir)?

17. Est-ce qu'il y a déjà un projet d'intervention précoce dans votre commune? Où est-ce qu'il y a une initiative allant dans ce sens?

non, ni l'un ni l'autre

ne sait pas

Est-ce qu'il y a des raisons à cela?

Quelle est la difficulté principale ?

oui, une initiative

oui, un projet

Dans quels domaines? (Ex., loisirs, écoles, sociétés)

Depuis quand?

18. a) Pour mettre en route le développement de ce projet, de quelle sorte de soutien votre commune aurait-elle eu besoin ou aurait besoin à l'avenir?
(S'il n'y a pas encore de projet) De quel soutien votre commune aurait besoin pour mettre en route un projet d'intervention précoce?

b) Quelles ont été / ou quelles sont les deux difficultés principales de mise en application du projet?

19. Y a-t-il, dans votre commune, d'autres projets de prévention autres que dans le domaine de l'intervention précoce?

non

oui

ne sait pas

Un bon exemple:

20. Est-ce que vous aimeriez ajouter quelque chose?

*Difficultés de communication
lors de l'entretien:*

Merci d'avoir bien voulu répondre à ces questions et bonne journée!

«IDENTIFIER ET AGIR»

Une stratégie de prévention pour les communes face aux dépendances, à la violence et à l'exclusion sociale



L'intervention précoce **signifie**

- identifier plutôt qu'ignorer
- agir et ne pas rester passif

L'intervention précoce **vis**

- la recherche anticipée de solutions

L'intervention précoce **soutient**

- les écoles et les institutions en lien avec la jeunesse

RADIX

Gesundheitsförderung
Promotion de la santé
Promozione della salute

La commune mise au défi!

Nous attendons des autorités communales qu'elles mobilisent toutes leurs institutions de soutien et d'aide pour satisfaire ensemble aux exigences de la prévention.

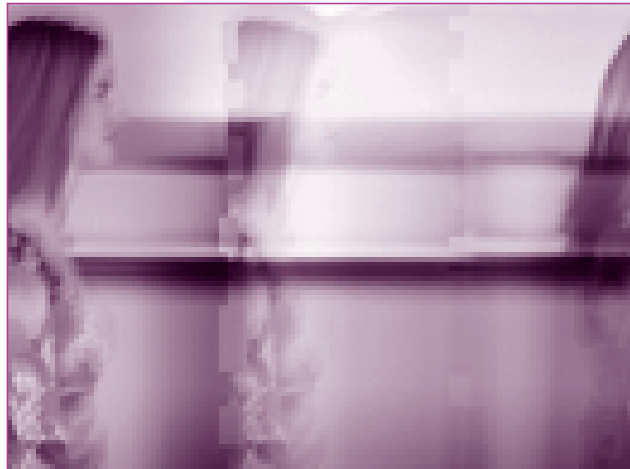
Quels objectifs pour la prévention dans une commune?

- Diminuer le nombre de personnes touchées par les dépendances, la violence ou la désinsertion sociale dans la commune.
- Intégrer les structures en place dans une stratégie commune de prévention.
- Réduire les coûts et les dommages.

En réponse aux exigences actuelles: une intervention précoce

L'intervention précoce est un modèle d'intervention en adéquation avec les besoins actuels.

L'intervention précoce consiste à identifier et prévenir chez l'enfant ou le jeune la dégradation de situations à risque pouvant générer des addictions, de la violence ou de l'exclusion. Nous avons donc à **identifier et à agir**.



Trois communes – un modèle – trois solutions

Köniz, Ostermundigen et Ittigen, trois communes de la périphérie bernoise ont appliqué, développé et adapté à leurs structures le modèle de l'intervention précoce.

Etat des lieux

- Etes-vous confronté dans votre commune aux préjudices liés aux dépendances, à la violence ou à l'exclusion sociale?
- Cherchez-vous des solutions s'inscrivant sur le long terme?
- Désirez-vous prendre connaissance de pratiques ou de modèles qui ont fait quotidiennement leurs preuves dans d'autres communes?

Information

- Désirez-vous des informations détaillées sur le modèle d'intervention précoce?

- Souhaitez-vous entrer en contact avec les représentant-e-s d'autres communes pour obtenir des éclaircissements ou les interroger?

Prévention

- Désirez-vous profiter d'un échange d'idées et d'expériences dans le domaine de l'intervention précoce?
- Voulez-vous profiter du soutien de Radix Promotion de la santé et des prochains ateliers de développement «identifier et agir»?

Notre proposition

Radix met sur pied des **rencontres d'information** pour les communes et les centres de prévention intéressés. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y rencontrer.



«IDENTIFIER ET AGIR»

Rencontres d'information «IDENTIFIER ET AGIR»

Je m'inscris à la rencontre d'information «Identifier et agir» suivante:

- | | | |
|---------------------------------|--------------------|-----------------------------|
| <input type="radio"/> Nyon | le 20 juin 2003 | s'annoncer jusqu'au 30.4.03 |
| <input type="radio"/> Neuchâtel | le 30 octobre 2003 | s'annoncer jusqu'au 31.8.03 |
| <input type="radio"/> Aigle | le 18 mars 2004 | s'annoncer jusqu'au 31.1.04 |

Ces rencontres ont lieu chaque fois de 14h00 à 17h00. Le descriptif du modèle d'intervention précoce et un plan d'accès mentionnant le lieu précis vous seront envoyés au moment de la confirmation, 1 mois avant la rencontre.

Des rencontres ont lieu parallèlement en Suisse alémanique, le 24.6.03 à Berne, le 25.6.03 à Olten, le 27.10.03 à Zurich, le 28.10.03 à Coire, le 4.3.04 à Lucerne, le 5.3.04 à St-Gall.

Prénom, Nom: _____ Fonction: _____

Institution ou commune: _____ Nombre d'habitants de la commune: _____

Adresse: _____ NP/Localité: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Date et signature: _____

Prévention dans les communes

Un mandat de l'Office fédéral de la santé publique

Radix
Promotion de la santé
Schwanengasse 4
3011 Berne
Tél.: 031 312 75 75
Fax: 031 312 75 05
E-mail: info-be@radix.ch
www.radix.ch



Identifier et agir

Une stratégie de prévention pour les communes face aux dépendances, à la violence et à l'exclusion sociale

Public concerné

- Politiciennes, politiciens
- Autorités
- Professionnel-le-s de la prévention

Identifier et agir est une action promotionnelle nationale financée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Identifier et agir s'inscrit dans le cadre des programmes que Radix Promotion de la santé réalise pour ancrer durablement la politique de la prévention dans les communes.

Radix
Promotion de la santé
Schwanengasse 4
3011 Berne
Tél.: 031 312 75 75
Fax: 031 312 75 05
E-mail: info-be@radix.ch
www.radix.ch



Un mandat de l' Office fédéral
de la santé publique